

Des bébés requins sont nés !

Comme chaque année à cette même période, de jeunes requins de moins d'1 m peuvent être observés sur les plages des Antilles françaises. Ils sont l'avenir de leur espèce. La sélection naturelle étant très rude, il est important d'adopter quelques bons gestes.



Où ?

La plupart des plages des Antilles françaises peuvent accueillir des bébés requins. On peut en voir le long des plages dans moins de 50 cm d'eau.

Que faire si j'en vois ?

J'applique les bons gestes et je préviens Kap Natirel.

Quand ?

La meilleure période pour les observer est entre mai et août.

Mais ces requins grandissent lentement et sont fidèles à leur nurserie. Ils peuvent être observés tout au long de l'année sur certains secteurs.

Sont-ils dangereux ?

Vous êtes plus dangereux pour eux qu'ils ne le sont pour vous.

Mais attention, ils sont capables de se défendre s'ils se sentent agressés.

Appliquez les bons gestes !



La pêche de requins est réglementée !

A St Barth, elle est interdite du 1er mai au 31 août, sur les autres îles elle est interdite aux plaisanciers*.

***Pour plus d'informations :**

www.kapnatirel.org/reglementation

- +590 690 08 05 44
- www.kapnatirel.org/reguar
- contact@kapnatirel.org
- Réseau requins des Antilles françaises

Avec le soutien de :

